

FONDS FIDUCIAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN FAVEUR DES PAYS DU PARTENARIAT ORIENTAL (FFATPO)

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental (FFATPO) est un fonds fiduciaire multidonateur et multisectoriel, mis en place par la BEI en décembre 2010 en réponse à la création du Partenariat oriental l'année précédente. L'objectif du Partenariat oriental est de renforcer les relations politiques et économiques entre l'Union européenne, les États membres de l'UE et les pays partenaires, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine. Géré par BEI Monde, le fonds fiduciaire fournit une assistance technique et des services de conseil à des contreparties publiques et privées dans les pays du Partenariat oriental afin d'accroître l'impact des opérations de prêt de la BEI en matière de développement et de mettre les pays bénéficiaires sur la voie de la prospérité.

Le FFATPO permet à BEI Monde de mobiliser de manière rapide et fiable des ressources pour l'assistance technique et d'aider les promoteurs, les autorités nationales et les intermédiaires financiers à améliorer la sélection des projets, les méthodes d'évaluation ainsi que la gestion financière et la gestion des risques.

Ce fonds fiduciaire comble d'importantes lacunes affectant la mise au point et la mise en œuvre de projets d'investissement, en finançant :

- des études de préfaisabilité, de faisabilité et d'autres études préliminaires pour les projets d'investissement ;
- l'évaluation des cadres institutionnel et juridique ;
- des évaluations des incidences environnementales et sociales conformément aux normes les plus élevées de l'UE ;
- l'aide à la gestion de projets et (ou) au promoteur tout au long du processus de mise en œuvre des opérations ;
- des études de périmètre du projet visant à définir les besoins d'investissement et les priorités ;
- le renforcement des capacités, comme le développement des compétences et les services de conseil, tout au long d'un projet, y compris au niveau institutionnel, afin d'améliorer la capacité des contreparties à gérer des projets complexes de manière autonome à l'avenir.

Priorités stratégiques (2021-2027)

Les objectifs à long terme du fonds fiduciaire sont fondés sur la [politique du Partenariat oriental au-delà de 2020](#) de la Commission européenne et sur le savoir-faire et la valeur ajoutée de la BEI. Les priorités sont les suivantes :

- des économies résilientes, durables et intégrées ;
- la résilience environnementale et climatique ;
- la transformation numérique.



51 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

44 opérations d'assistance technique soutenues par le FFATPO

10,8 MILLIARDS D'EUROS*

Total des investissements mobilisés à fin 2023 en lien avec les opérations d'assistance technique du FFATPO

* Ce montant comprend 5,7 milliards d'euros provenant d'institutions partenaires et 5,1 milliards d'euros de prêts de la BEI. La BEI a pour objectif d'attirer d'autres investisseurs et ne finance généralement que jusqu'à 50 % du coût total d'un projet.

Des cinq pays du Partenariat oriental soutenus par le Fonds fiduciaire, l'Ukraine est celui qui a reçu le plus de subventions. Depuis la création du FFATPO, 13 opérations de subventions ont été approuvées en sa faveur pour un montant total de 18,2 millions d'euros, ce qui représentait 47 % du total des approbations à la fin de 2023. La Géorgie et la Moldavie sont les deuxième et troisième bénéficiaires des fonds du FFATPO, avec respectivement 17 % et 15 % du total des approbations (se reporter à la page PO 4).

Les besoins immédiats et à long terme des pays du Partenariat oriental soutenus par le FFATPO sont plus importants que jamais, étant donné que la guerre menée par la Russie en Ukraine et l'escalade des conflits au Moyen-Orient exacerbent l'insécurité économique et énergétique de la région. En outre, relever les défis liés aux changements climatiques demeure une priorité absolue et des travaux sont en cours pour intégrer les questions relatives à l'égalité entre les sexes dans nos projets.

Il est essentiel de continuer à reconstituer la dotation du fonds fiduciaire, qui reste le seul moyen dont dispose la BEI pour acheminer les fonds des donateurs destinés à l'assistance technique dans les pays du Partenariat oriental (hors Ukraine).

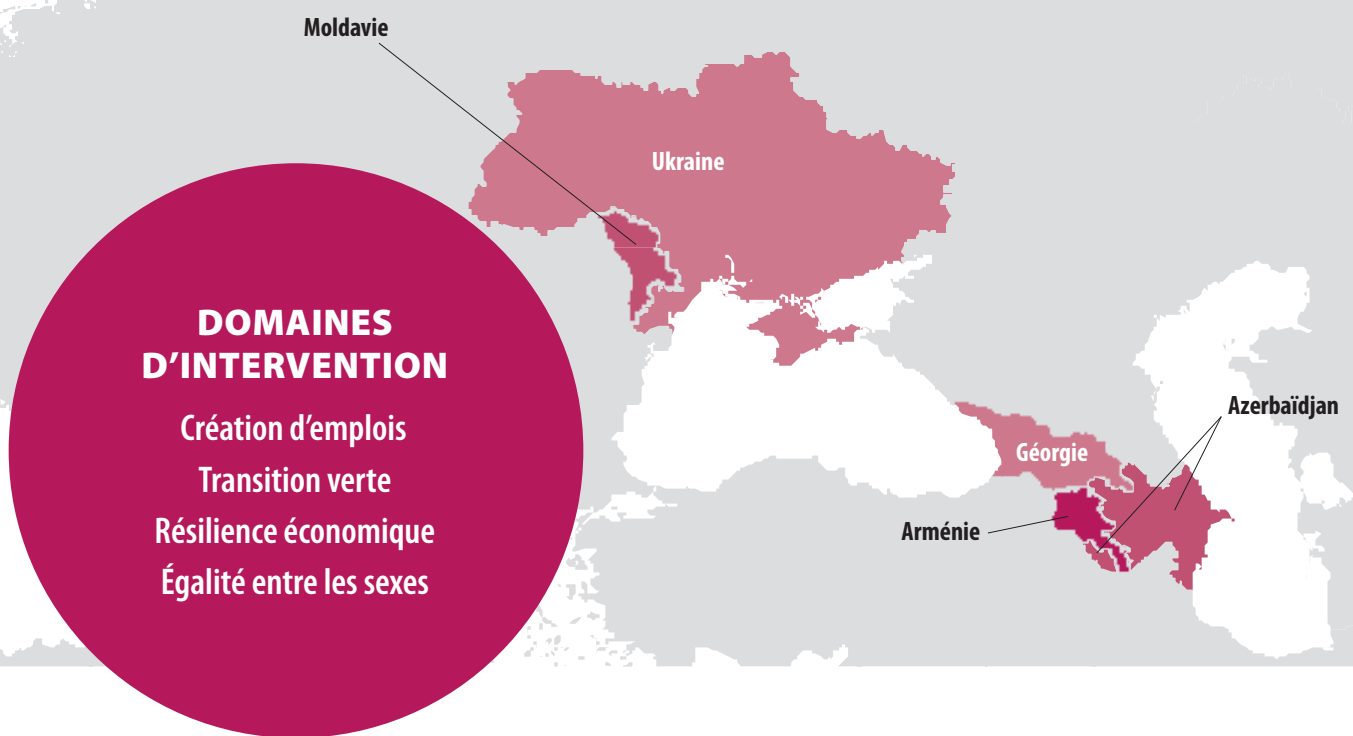
IMPACT ATTENDU

Depuis 2008, le Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental améliore les conditions de vie de milliers de personnes grâce à des investissements dans des infrastructures vitales et des entreprises qui composent le tissu économique des pays admissibles.

Les projets soutenus par le fonds fiduciaire devraient fournir de **l'eau potable à 510 000 personnes et générer des économies d'énergie de 136 000 MWh par an** grâce à la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique. Le fonds fiduciaire appuie également la rénovation et la modernisation de bâtiments publics tels que des hôpitaux et des écoles. Jusqu'à présent, une **superficie de 1,1 million de m² de bâtiments publics a été rénovée**.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS





DOMAINES D'INTERVENTION

Création d'emplois
 Transition verte
 Résilience économique
 Égalité entre les sexes

PROJETS MARQUANTS

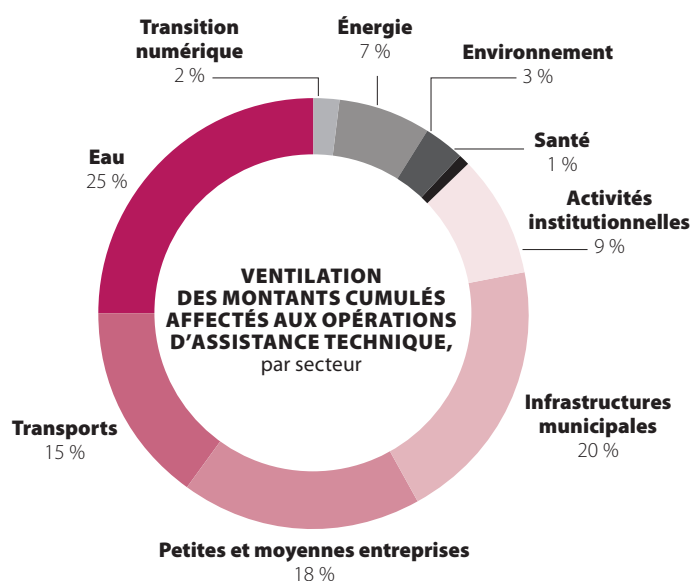
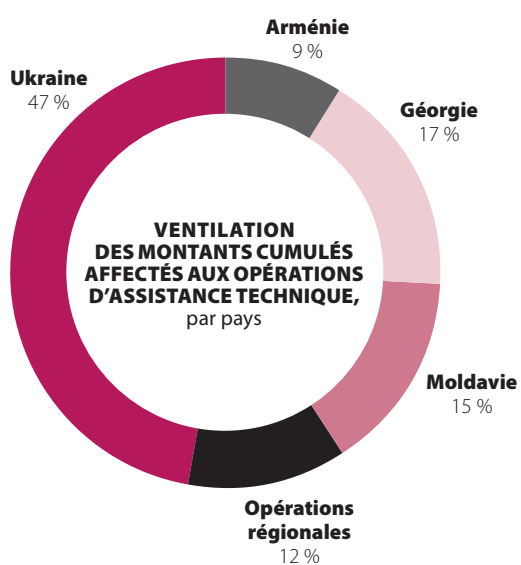
- Deux subventions du fonds fiduciaire **stimulent les investissements à l'appui de l'action pour le climat en Géorgie**. Les deux opérations de subvention ont été menées à bien en 2023 et ont donné lieu à un investissement de 120 millions d'euros en faveur de la croissance et de la finance verte, bénéficiant aux PME. La première subvention du FFATPO a aidé [Bank of Georgia à élaborer une stratégie pour le financement climatique](#) qui prend en considération les risques que les changements climatiques représentent pour sa clientèle et lui permet de recenser de nouvelles possibilités commerciales. La deuxième a aidé [TBC Bank à améliorer son offre de prêts à l'intention des petites entreprises](#), s'agissant du financement de projets liés à l'action pour le climat. TBC Bank a pu renforcer son savoir-faire en matière de finance durable et faire valoir les atouts des prêts soutenant l'action pour le climat auprès de ses clients actuels et potentiels. En 2023, la BEI a signé avec ces deux banques des accords de prêt en faveur de PME et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) admissibles. Ces prêts permettront de mettre à disposition des financements en lari, la monnaie de la Géorgie, et seront partiellement consacrés à des investissements verts et contribuant à l'égalité entre les sexes.
- En 2023, la [BEI et la ville de Kiev ont signé un accord de coopération](#) visant à fournir à la capitale ukrainienne **des services de conseil stratégique pour transformer son réseau de transport électrique urbain**. Dans le cadre de cet accord, l'équipe de conseil aidera Kiev à préparer les investissements nécessaires à la modernisation du matériel roulant de son métro, afin de mettre fin à sa dépendance à l'égard des pièces de rechange et du matériel russes. Ce nouveau partenariat, qui comprend des services de conseil et des travaux préparatoires, est soutenu par une subvention d'assistance technique de 480 000 euros provenant du FFATPO.
- Le Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental a accordé une [subvention de 498 000 euros à l'État moldave](#) pour **soutenir la conception et la planification de deux hôpitaux régionaux**, l'un à Cahul, dans le sud du pays, et l'autre à Bălți, dans le nord. L'hôpital de Cahul permettra à plus de 120 000 personnes d'accéder à des services de santé modernes, dont la chimiothérapie qui n'est actuellement pas disponible dans la région. Le nouvel hôpital augmentera également la résilience globale du secteur de la santé publique en Moldavie, que la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine ont mis à rude épreuve.
- Après que la Russie a annexé la Crimée et occupé deux grandes régions de l'est de l'Ukraine en 2014, le FFATPO a approuvé une opération d'assistance technique d'un montant de 3 millions d'euros pour soutenir la mise en œuvre d'un prêt BEI de 200 millions d'euros au titre du **programme de soutien au relèvement rapide** destiné à aider les personnes qui ont fui le conflit et les villes qui les ont accueillies. Ce programme a appuyé les travaux de réparation, d'isolation ou de mise aux normes modernes de plus de 90 hôpitaux, d'installations médicales et d'un grand nombre d'établissements d'enseignement dans l'est de l'Ukraine.

LE FONDS FIDUCIAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN FAVEUR DES PAYS DU PARTENARIAT ORIENTAL EN QUELQUES POINTS

51 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

39 MILLIONS D'EUROS affectés à des opérations

44
opérations



NOS DONATEURS

Depuis sa création, le fonds fiduciaire a reçu des contributions des donateurs suivants :

ALLEMAGNE	LETTONIE	ROYAUME-UNI
AUTRICHE	LITUANIE	SUÈDE
COMMISSION EUROPÉENNE	POLOGNE	TCHÉQUIE
FRANCE		